

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 69-133/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 15/7°L du 7 janvier 1969 la Commission permanente de la Chambre des Députés portant approbation des comptes administratifs du budget du Service local et du budget de annexe du port (exercice 1967).

n° 69-133/SG/CD

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
22 janvier 1969

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro  
10 février 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 15/7° L du 7 janvier 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant approbation des comptes administratifs du budget du Service local et du budget annexe du Port, exercice 1967.